



Les Amis de MIRMANDE
La Colline - 26270 MIRMANDE

Soutenez les Amis de Mirmande !

« Ce n'est malheureusement pas en pratiquant cette imitation qu'on remonte un courant, mais en maintenant en vie les derniers vestiges authentiques, (...) et surtout en interdisant que se greffent, sur ces blocs, miraculeusement intacts, des constructions prétentieuses et dissonantes. » André Lhote « Petits itinéraires », éditions Denoël 1943

LES AMIS DE MIRMANDE est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 fondée en 1948 par André Lhote après la mise en place des premières protections du village. Elle a pour but de protéger le village de Mirmande, son site et son environnement, contre les atteintes du temps et les entreprises menées en violation de l'arrêté du 18 juin 1946, de défendre l'environnement et le cadre de vie sur l'ensemble du territoire de la Commune de Mirmande dans le cadre d'un développement équilibré de l'urbanisation et respectueux des caractéristiques traditionnelles de la commune, d'aider à la restauration de l'église Sainte Foy qui couronne l'ensemble du site, de veiller à ce que les souvenirs du passé, les plus vieilles et les plus modestes demeures, soient protégés, de sauvegarder le caractère local en obtenant de tous que le style des rues et des vieilles maisons, de leurs toitures, de leurs cheminées, de leurs fenêtres, soit respecté, etc., d'organiser des manifestations artistiques et culturelles de haut niveau, en particulier dans l'église Sainte Foy, de réunir, dans un climat amical, pour des échanges et une formation artistiques, les habitants du village, et les admirateurs de ce site exceptionnel.

André Lhote créa *Les Amis de Mirmande* et obtint les premières mesures de protections du village et de ses abords, reprises dans la ZPPAU(P) en 1989. Les projets municipaux actuels, PLU et AVAP prévoient des constructions dans les abords du village, et ouvrent ainsi clairement la porte à une urbanisation qui s'étendra forcément. Ils feraient sauter le verrou de la protection de Mirmande. L'intégrité du site et la beauté si particulière de Mirmande disparaîtront définitivement, ses atouts économiques avec elles.

Les Amis de Mirmande estiment que l'intérêt général est menacé, que les projets municipaux actuels sont porteurs d'une grave régression dans la protection du site et contraires aux progrès et développements dont a besoin Mirmande pour être un lieu de vie et d'activité harmonieux. L'association rend accessible sur son site la documentation disponible, participe à la commission locale AVAP, se mobilise contre ces projets et exprime des propositions de développement respectueuses de Mirmande et des Mirmandais.

Les Amis de Mirmande est autorisée à défiscaliser les adhésions et dons des particuliers (66% du montant) et des entreprises (60% du montant). Soutenez son travail et manifestez votre mobilisation, envoyez vos dons et vous recevrez un reçu fiscal !

BULLETIN D'ADHESION / RE-ADHESION / SOUTIEN

Je souhaite adhérer / renouveler mon adhésion (*) aux *Amis de Mirmande* pour l'année 2014. Je verse la somme de 5 € (adhésion annuelle).

Je souhaite adhérer/ ré-adhérer pour l'année 2014 et apporter un soutien aux *Amis de Mirmande*. Je verse la somme de.....€ comprenant mon don et 5 € d'adhésion. Je recevrai un reçu fiscal.

Versement effectué : en numéraire / par chèque bancaire à l'ordre des *Amis de Mirmande* / par virement (*) Références bancaires : IBAN : FR08/2004/1010/0700/9356/5Z03/873 – BIC : PSSTFRPPLYO

Nom et prénom :

(ou)

Nom de l'entreprise :

(éventuellement) **Numéro de carte de membre :**

Adresse postale :

Adresse e-mail :

(Important : pour des raisons de délais et de coûts, la diffusion des informations par messagerie est privilégiée)

Date :

(*) : rayer les mentions inutiles

Les Amis de Mirmande La Colline 26270 Mirmande
<http://lesamisdemirmande.org> contact@lesamisdemirmande.org